

COMMUNIQUE

OUVERTURE D'UN BUREAU SECONDAIRE

A **STRASBOURG**

GRAND EST

Le **cabinet Gilles Vercken** est un cabinet de niche spécialisé et reconnu en droit de la propriété littéraire et artistique (droit d'auteur, droits voisins), droit des médias et droit du numérique (informatique, données personnelles).

Il est implanté à Paris depuis plus de dix ans et ouvre aujourd'hui un bureau secondaire à **Strasbourg**.

Cette ouverture correspond à la volonté d'offrir un service de plus grande proximité aux entreprises et institutions du **Grand Est**.

Strasbourg est la **capitale de l'Europe parlementaire** et du **droit européen**. Elle est le siège de nombreuses institutions comme le Conseil de l'Europe depuis 1949, la Cour européenne des droits de l'homme depuis 1959 et le Parlement européen depuis 1965.

Strasbourg se distingue également dans **l'enseignement supérieur et le domaine scientifique**. Elle compte notamment 77 unités de recherche et deux prix Nobel.

Le **Grand Est** est une région dynamique, ouverte sur le numérique et l'avenir.

Cette implantation s'effectue dans le cadre d'un partenariat avec le cabinet **FIDAL**, et plus particulièrement l'équipe de Maître Laurence Dreyfuss-Bechmann en droit des brevets et droit des marques, afin d'offrir des prestations complémentaires couvrant toute la propriété intellectuelle.

Pour tout contact :

Paris
14 rue Séguier
75006 Paris

Strasbourg
c/o Fidal
9 rue de l'Europe – Espace Européen de l'Entreprise
67300 Schiltigheim – Strasbourg

Tel. : +33 (0)1 42 21 34 75 - Fax : +33 (0)1 42 21 32 77 - Mob. : +33 (0)6 07 97 14 62
contact@gillesvercken.com – www.gillesvercken.com